

2.3 Taille et composition des ménages

En 2017, la France compte 29,5 millions de **ménages**. Plus d'un tiers sont constitués d'une seule personne, un tiers de deux personnes et à peine un tiers de trois personnes ou plus. Les ménages sont de plus en plus petits : ils comportent en moyenne 2,2 personnes, contre 2,6 en 1990. À l'œuvre depuis les années 1970, cette évolution découle du vieillissement de la population et des changements dans les modes de vie (hausse des séparations, diminution des **familles** nombreuses, etc.).

De plus en plus de personnes vivent seules : 20 % des personnes de plus de 15 ans en 2017, contre 13 % en 1990. Les plus âgés vivent plus souvent seuls : 27 % des hommes de 80 ans ou plus, et 62 % des femmes du même âge ► **figure 1**. Le veuvage concerne en effet plus souvent les femmes, les hommes ayant une moindre espérance de vie et étant souvent un peu plus âgés que leur conjointe. Parmi les plus jeunes, l'écart entre femmes et hommes est moins prononcé, mais la part de personnes seules présente en revanche des différences marquées selon le type de territoire : 4 % des 15-24 ans et 12 % des 25-64 ans résidant dans les communes des **couronnes** vivent seuls, contre respectivement 26 % et 25 % dans les **communes-centres** des **pôles**. Dans les communes-centres, presque un ménage sur deux est ainsi composé d'une personne vivant seule, et ce essentiellement du fait des personnes

seules jeunes ou d'âge actif qui y vivent plus fréquemment ► **figure 2**. Les personnes seules de 65 ans ou plus constituent une part plus importante des ménages dans les communes hors attraction des villes : 17 % des ménages contre 13 % à 15 % dans les autres territoires.

La proportion de ménages d'une seule personne dépasse 40 % dans neuf départements ► **figure 3a**. Pour certains d'entre eux, comme la Nièvre, l'Allier, la Creuse ou les Alpes-Maritimes, cela est lié principalement au vieillissement de leur population. D'autres ont des villes universitaires importantes et les ménages composés d'une personne seule de moins de 25 ans y sont surreprésentés, comme en Côte-d'Or ou dans le Puy-de-Dôme. La situation est mixte en Haute-Vienne et dans le Finistère. À Paris, où 51 % des ménages comprennent une seule personne, ce sont surtout les personnes âgées de 25 à 64 ans et vivant seules qui sont surreprésentées (32 % de l'ensemble des ménages).

Les ménages de plus de cinq personnes sont davantage présents à l'extérieur des communes-centres, dans les autres communes des pôles et les couronnes : les couples avec **enfants** ont tendance à s'éloigner des communes-centres. Les familles monoparentales sont quant à elles davantage présentes dans les pôles, à l'inverse des couples sans enfant. Dans les DOM, la plupart des départements du Bassin parisien, ainsi que dans le Nord et le Pas-de-Calais, les ménages comptent plus fréquemment qu'ailleurs des enfants, mineurs ou majeurs ► **figure 3b**. Parmi les ménages comprenant des enfants, 17 % en comprennent trois ou plus. Cette proportion atteint 21 % ou plus à Mayotte, en Guyane, dans le Val-d'Oise, en Seine-Saint-Denis, dans le Nord, ainsi qu'en Mayenne, dans le Maine-et-Loire et le Rhône. ●

► Définitions

Un **ménage** correspond à l'ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.) sont considérées comme vivant hors ménage. Voir *Glossaire*.

Une **famille** correspond à la partie d'un ménage comprenant un couple sans enfant, un couple avec ses enfants, ou une personne seule avec ses enfants. Un ménage peut ne comprendre aucune famille, s'il est composé d'une personne seule ou de plusieurs personnes sans relation de couple ou sans relation parent-enfant. Un ménage peut comprendre une famille ou, rarement, plusieurs.

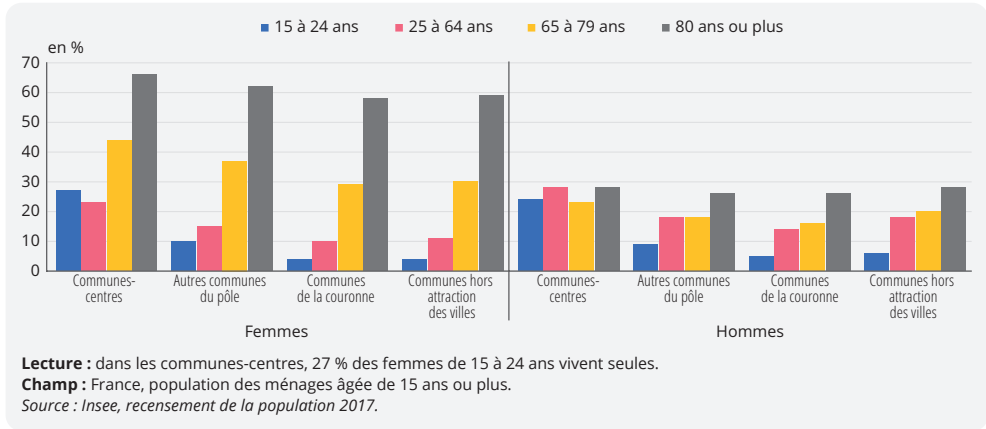
Un **enfant** est une personne vivant avec son ou ses parents, célibataire et sans conjoint ni enfant vivant dans le ménage. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille.

Ménage complexe, aire d'attraction des villes : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Logements suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires », *Insee Focus* n° 189, avril 2020.
- « En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », *Insee Focus* n° 211, octobre 2020.
- « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *Insee Première* n° 1663, août 2017.
- « Où vivent les familles en France ? », *Insee Première* n° 1582, janvier 2016.
- Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.

► 1. Part de personnes vivant seules selon l'âge, par lieu de résidence



► 2. Composition des ménages selon le lieu de résidence

en %

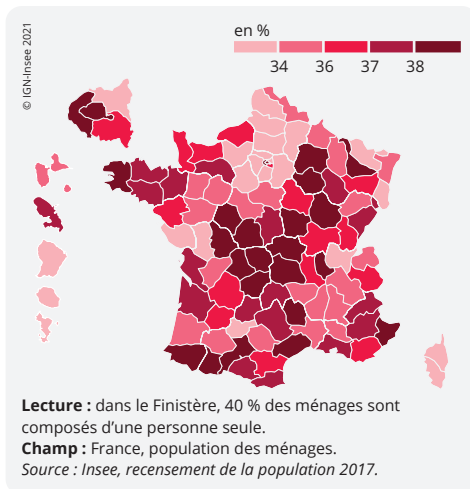
	Communes-centres	Autres communes du pôle	Communes de la couronne	Communes hors attraction des villes	Ensemble
Une personne seule	47	36	29	34	36
Moins de 25 ans	7	3	1	1	3
25 à 64 ans	25	20	15	16	19
65 ans ou plus	15	13	13	17	14
Un couple sans enfant	21	22	30	31	25
Une famille avec enfants	27	38	38	31	34
Couple avec un enfant	7	10	12	10	10
Couple avec deux enfants	7	11	13	10	10
Couple avec trois enfants ou plus	4	6	5	4	5
Famille monoparentale	10	11	8	7	9
Ménage complexe	5	5	3	4	4
Comprenant un ou plusieurs enfants	1	2	1	1	1
Ensemble	100	100	100	100	100

Lecture : dans les communes-centres, 21 % des ménages sont composés d'un couple sans enfant et 47 % d'une personne seule.

Champ : France, population des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 3a. Part de ménages d'une personne



► 3b. Part de ménages comprenant un ou plusieurs enfants

